Inter Caux Vexin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

> ***Pôle de Buchy*** > Siège social
252, route de Rouen, 76750 BUCHY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 06 octobre 2026

Nombre de Conseillers : ***85***

En exercice : ***85***

Titulaires présents : ***66***

Suppléants présents : ***5***

Pouvoirs : ***9***

Nombre de votants ***: 80***

Numéro
2026-10-06-204

Point de l'ordre du jour
24

Objet
Administration Générale – Ressources Humaines – Mise en place d'un atelier « Bien-être » dans le cadre de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) pour les agents.

Date de convocation
28 septembre 2026

Affichage de la convocation
28 septembre 2026

Rapporteur
Monsieur CORDIER

L'an deux mil vingt-six, le 06 octobre, à 18h00, se sont réunis aux Halles de Ry, sous la Présidence de Monsieur Éric HERBET, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Géraldine SAHUT est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Titulaires présents :
M. GRIPON Cyrille, M. BEAU Marc, Mme HUNKELER Christine, Mme FOURNEAUX Béatrice, M. PICARD Philippe, M. TREGUIER Gaëtan, M. ABRAHAM Jean-Marc, M. TIHI Frédéric, Mme DURAME Delphine, Mme VERHAEGHE Fabienne, M. LEBOUCHER Denis, M. GUTIERREZ Denis, Mme LEMOINE Viviane, M. VINCENT Philippe, M. ALIX Dominique Mme CARON Christèle, M. LEFEBVRE Joël, M. CORDIER Julien, M. OLIVIER Alain, M. DU MESNIL François-Régis, M. PIGNE Christophe, Mme THIERRY Nathalie, M. GAMELIN Fabrice, M. QUÉRUEL Tony, M. BODIN Alexandre, M. GUEVILLE Roland, M. OCTAU Nicolas, M. VAUCLIN Michel, M. BOY Vincent, M. VALLEE Philippe, M. POYEN Jean-Luc, M. EDDE Jean-Marie, M. LEGER Bruno, M. VANDERPERT Thierry, M. PETIT Jacques, M. ARLAY François, M. FREMONT Philippe, Mme GERVAIS Aurélie, M. BONHOMME Patrice, Mme CLABAUT Anne-Sophie, M. GIORDANO Stéphane, Mme LECOUTEY-VIEL Nadine, M. TAILLEUR Romain, Mme LANGLOIS Annick, Mme HUBERT Sabrina, M. LESELLIER Paul, Mme PUECH D'ALISSAC Elizabeth, M. AGUADO Anthony, Mme CASAERT Isabelle, Mme FAKIR Valérie, M. HERBET Éric, M. PIERZO Denis, M. SIBBILLE Baptiste, M. CORBILLON Bernard, M. COUILLER Jean-Paul, Mme SAHUT Géraldine, M. HOGUET Christophe, M. GLÜCK Julien, M. LOISEL Yves, M. LEBAN Arnaud, Mme HEBERT Catherine, M. FOULDRIN Gaël, M. BURETTE Alain, M. DUPUIS François, M. MORISSE Jean-Luc, M. BERTRAN Eric,

Suppléants présents :
M. LAMBART Guillaume, M. LALMANT Hervé, M. LEFORT Daniel, Mme LEBOULANGER Véronique, M. VOISIN Dominique,

Membres excusés et représentés par pouvoir :
M. BOUTET Jean-Jacques a donné pouvoir à Mme DURAME Delphine,
M. de LAMAZE Edouard a donné pouvoir à M. HERBET Éric,
Mme PRIEUX Isabelle a donné pouvoir à Mme PRIEUX Isabelle,
Mme PRIEUX Isabelle a donné pouvoir à M. BONHOMME Patrice,
M. DIAS FERREIRA Baptiste a donné pouvoir à Mme THIERRY Nathalie,
M. BERTRAM Xavier a donné pouvoir à M. LOISEL Yves,
Mme MARTIN DIT LATOUR Fabienne a donné pouvoir à M. TAILLEUR Romain,
Mme TRAVERS Myriam a donné pouvoir à Mme CLABAUT Anne-Sophie,
Mme BASTIEGE Brigitte a donné pouvoir à M. MORISSE Jean-Luc,

Membre absents excusés :
Mme BOURGUIGNON Sandrine, Mme MOHN Marie-Gabrielle, Mme BILLARD Capucine, M. RENARD Guillaume, Mme LÉCAUDÉ Fabienne, M. GOSSE Emmanuel, Mme LAMBARD Stéphanie, M. AVENEL Éric, M. FLAUTRE Patrick, M. MOLMY Georges,

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20261006-2026-10-06-204-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Julien CORDIER en charge des Ressources Humaines et du Dialogue Social, qui explique que La Communauté de Communes Inter Caux Vexin (CCICV), soucieuse du bien-être de ses agents et engagée dans une démarche d'amélioration continue de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), souhaite proposer des ateliers bien-être à destination de l'ensemble de ses collaborateurs. Ces ateliers s'inscrivent dans une volonté de prévenir les risques psychosociaux, de favoriser la cohésion d'équipe et de renforcer l'autonomie des agents dans la gestion de leur équilibre professionnel et personnel.

Dans ce cadre, il est proposé d'organiser des ateliers collectifs d'une heure sur les pôles de Montville, Buchy et Martainville Epreville pour une dizaine de personne, par une professionnelle certifiée en sophrologie et réflexologie. Elle sera rémunérée à raison de 200 € par séance pour le groupe.

Ces ateliers bien être seront accessibles à tous les agents, mêlant la sophrologie, la capacité à se détendre, à libérer les tensions, à mieux respirer, à prendre du recul, à se reconnecter à soi via le corps (auto massage, étirements, techniques douces variées reproductibles chez soi, possibilité de travail en binômes pour la cohésion d'équipe, intégration des réflexes archaïques pour savoir se recentrer ….) tout en valorisant l'engagement de la collectivité en faveur du bien-être au travail. Une séance découverte sera organisée en amont afin de présenter les différentes pratiques et d'encourager l'adhésion des agents.

Cette initiative s'appuie sur des retours d'expérience positifs observés dans d'autres collectivités, où des actions similaires ont permis d'améliorer significativement le climat social et la satisfaction des agents.

Vu :

- ✓ L'article L. 811-1 Code Général de la Fonction Publique (qui rend applicable le code du travail à la fonction publique) ;
- ✓ L'article L. 4121-1 Code du Travail ;
- ✓ L'avis favorable du Comité Social Territorial du 25 septembre 2026 ;

Considérant :

- ✓ Que la mise en place d'ateliers bien-être s'inscrit dans une démarche globale de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, conformément aux obligations légales en matière de santé et de sécurité au travail ;
- ✓ Que ces ateliers, en favorisant la détente, la gestion des émotions et la cohésion d'équipe, contribuent à renforcer le bien-être des agents et à améliorer leur qualité de vie au travail ;
- ✓ Que l'organisation de séances découvertes et de cycles d'ateliers sur le temps du midi permet de faciliter l'accès à ces dispositifs pour l'ensemble des agents, tout en limitant les contraintes organisationnelles ;
- ✓ Que cette initiative s'inscrit dans une dynamique de valorisation de la marque employeur et de renforcement de l'attractivité de la collectivité ;
- ✓ La circulaire du 20 mai 2014 relative à la mise en place d'une démarche de prévention des risques psycho-sociaux au sein de la fonction publique

Délibération

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- De rémunérer la professionnelle certifiée en Sophrologie et Réflexologie sur la base d'un taux de vacation de 200 € par groupe et par séance ;
- De prendre acte du règlement d'accès au service de sophrologie ;

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20261006-2026-10-06-204-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

- D’autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à ces ateliers « Bien-être ».

Type de scrutin	Ordinaire
Nombre de votants	80
Suffrages exprimés	79
Abstention – Refus de prendre part au vote, …	1 – M. LEBAN
Majorité Absolue	40
Votes pour	79
Votes contre	0

Pour ampliation conforme,

Le Président de la CCICV,

COMMUNAUTE DE COMMUNES Inter-Caux-Vexin
Siège Social
252 Route de Rouen
76750 BUCHY

Éric HERBET

Le secrétaire de séance

Géraldine SAHUT

La présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 Avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou sa notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20261006-2026-10-06-204-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026